



LOU JOURNAOU

Bonne année 2023

Chères Pompéjacaïses et chers Pompéjacaïs, au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite une belle et heureuse année 2023, des conditions de vie meilleures et une bonne santé. Ces derniers mois, beaucoup ont été touchés par la maladie. A cet égard, j'ai une pensée particulière pour celles et ceux qui souffrent encore aujourd'hui, à l'hôpital ou à domicile. Qu'ils soient assurés de notre soutien. Nous restons à leur disposition et leur souhaitons un prompt rétablissement.

Si vous suivez régulièrement l'information mensuelle que distille notre Journaou, vous n'avez pas manqué de constater que les projets de notre équipe municipale avancent. Ils progressent certainement moins vite que nous le souhaiterions mais avec la prudence qui convient pour respecter l'équilibre de notre petit budget et préserver l'avenir (arrêt de bus, parking de l'école, salle des associations, salle des fêtes et maison des Ombelles). Dans le courant de l'année, nous ferons appel à des bonnes volontés pour donner un petit coup de pouce à certains de ces projets. D'ici-là, portez-vous bien et n'hésitez pas à solliciter la mairie en cas de difficultés. A bientôt !

Le Maire

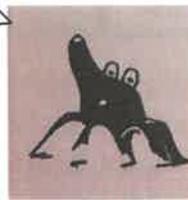
Olivier DOUENCE

Bonne année 2023
ma chère Top

Meilleurs vœux à toi
aussi, et surtout bonne
santé



Un peu de nostalgie



Info dernière

Messe à Pompéjac

Le samedi

7 janvier à 18 h

Le Noël des enfants

Le Noël des enfants de la commune a eu lieu à la salle des fêtes

le dimanche 18 décembre.

Dès 16 heures ce dimanche 18 décembre, alors que la France du foot-ball était rivée devant la télévision pour la finale ô combien mouvementée de la coupe du monde, la salle des fêtes communale s'est tout à coup remplie du



bruit, de bousculades, de tumulte, d'agitation, un véritable tourbillon. Il faut reconnaître que les jeux en bois disposés sur les tables ont très vite trouvé des amateurs et aussitôt des cris, voire même parfois des hurlements ont accompagné les duels et autres parties acharnées que s'est disputée la petite quinzaine d'enfants présents. Et les parents et grands-parents avaient parfois beaucoup de mal à mettre un peu de

discipline dans ce véritable maelström.

Et puis l'heure du conte est arrivée et avec elle un peu de calme. Tous les bambins se sont retrouvés autour de Katia, dans la clairière de Noël. Une jolie clairière en vérité, entourée de bouleaux, de sapins, de biches et de faons et seulement accessible par un portique en bois enjolivé d'un beau rideau. Le conte racontait l'étrange aventure du Père Noël enlevé par des lutins farceurs, mais comme dans tous les contes pour enfants l'histoire finissait bien, car enfin délivré, un vrai Père Noël est tout à coup apparu aux enfants ravis.

Puis ce fut le goûter, le chocolat chaud, bien crémeux, les gâteaux de toutes sortes, cakes, tartes, quatre-quarts, cookies.



Oui en vérité, ce Noël aura été sans conteste un moment plein de joie et de rires pour les enfants comme de convivialité pour les parents et grands-parents.

Alors remercions tout d'abord Katia qui a passé beaucoup de temps pour la décoration de la salle et l'agencement de la clairière de Noël, mais aussi à la confection des pâtisseries et du chocolat chaud. Remercions aussi Liliane, Rachel, Philippe, Florence, Rémi et Denis pour leur aide active, et tous ceux qui ont participé, à quelque niveau que

ce soit, au succès de cette manifestation.

France-Service à Préchac

Depuis deux ans, **France-Service** de Préchac a accompagné plus de 3 400 personnes dans leurs démarches administratives, pourquoi pas vous ?

Si vous éprouvez des difficultés dans vos démarches, prenez rendez-vous au 05 56 65 09 92 ou par e-mail à prechac@france-service.gouv.fr

Pour mémoire, France-Service est situé dans la poste de Préchac.

Du nouveau concernant le tri sélectif

Deux types de conteneurs sont désormais à la disposition des usagers :

Un conteneur **vert** pour le verre.

Celui-ci accepte **tous** les contenants en verre: bouteilles, bocaux, flacons et pots vidés de leur contenu.

En sont exclus : La vaisselle, faïence, porcelaine, céramique, les ampoules, néons, vitres, seringues...



Un conteneur **jaune** pour le reste :



Tous les emballages en plastique : bouteilles, tubes, flacons, bidons, bouchons, sacs, sachets, films (alimentaires ou d'emballage), barquettes, pots (yaourt..) et boîtes, calage en polystyrène...

Tous les emballages en métal : aérosols et bidons, boîtes de conserves, canette, petit emballages métalliques ou en aluminium (capsules de café, couvercles...), barquette en métal, papier aluminium.

Tous les emballages en carton, tous les papiers, journaux, magazines, revues, prospectus publicitaires, livres et cahiers débarrassés des couvertures rigides, papiers d'emballage...

En sont exclus : les emballages contenant des restes alimentaires, les cartons et papiers mouillés ou brûlés, les flacons de produits dangereux, les objets en plastique, les papiers alimentaires et d'hygiène, les textiles sanitaires, les papiers spéciaux (papiers carbone, calques, papiers peints, photos, etc.), le bois.

Pour le reste, rien de changé.

- Il convient tout d'abord de **favoriser le compostage** de tous les déchets alimentaires : épluchures de fruits et légumes, y compris les écorces d'agrumes réduites en petits morceaux, restes de repas, y compris viandes, coquillages, coquilles d'œufs, essuie-tout, marc de café, sachets de thé, pâtes, riz, etc...
- Les autres déchets : de jardin, les gravats, les gros matériels doivent être transportés en déchetterie. Pour mémoire, les 5 déchèteries gérées par la CdC du Sud Gironde sont accessibles à tous les habitants de la commune possédant la carte d'accès.

Repas des anciens

Traditionnellement le repas offert tous les ans par la municipalité aux anciens de la commune avait lieu au cours du mois de janvier. Il a paru plus judicieux de laisser un peu plus de temps entre ce repas et les fêtes de fin d'année, et de prévoir cette rencontre au début du printemps, lorsque le soleil sera de nouveau là pour apporter un peu de chaleur. À bientôt donc les anciens !!

Principales décisions prises :

- **Groupement de commande :**

La Communauté de Communes du Sud Gironde a proposé à ses communes membres de regrouper certaines prestations et achats afin de réaliser des économies d'échelles. Cela peut concerner des travaux (voirie, fauchage...) ou des achats divers (fourniture de bureaux, d'ingrédients, etc...). La CdC a prévu d'assurer le rôle de coordinateur du groupement pour le compte des communes adhérentes.

Le conseil municipal a décidé d'adhérer à ce groupement de commande et a désigné M. Philippe BESSIS représentant titulaire au sein de la commission d'appel d'offre de ce groupement.

- **Maison des ombelles :**

Le réseau d'assainissement actuel de la maison n'est pas conforme aux normes. Pour éviter des problèmes au moment de la vente (normalement prévue début janvier), la municipalité a décidé de prendre à sa charge la totalité des travaux correspondants.

La Journée Défense Citoyenneté



La JDC est un préalable indispensable pour tout jeune citoyen français âgé de 18 à 25 ans car en effet, le certificat individuel de participation (CIP) à la JDC est exigé pour l'inscription au permis de conduire, mais aussi pour différents concours et examens, notamment ceux de la fonction publique.

Pour être convoqué à la JDC, il faut d'abord être recensé. Celui-ci doit s'effectuer impérativement à la mairie de son domicile entre 16 ans et 16 ans et 3 mois, mais avec une régularisation possible jusqu'à 25 ans. La convocation à la JDC intervient en principe un an après le recensement.

Lors du recensement, il est impératif de communiquer une adresse mail et un numéro de téléphone pour faciliter les échanges avec le Centre du Service National et de la Jeunesse (CSNJ).

Remarque : Le jeune recensé ne peut être convoqué à la JDC que s'il présente un justificatif (CNI ou passeport) prouvant sa nationalité française, car aucune personne de nationalité étrangère ne peut être recensée.

Amusons-nous un peu

Les cris des animaux familiers sont en général connus : le chat miaule, la poule glousse, le chien aboie, la caravane passe, etc. Mais au-delà de ces cris habituels, on reste souvent incapable de citer le verbe qui se rapporte au cri de la plupart des animaux, et pourtant il en existe un, ou presque, pour chaque espèce.

Ainsi chez les oiseaux : la mésange zinzinule, la cigogne claquette, la huppe pupute ou pupule, le moineau chuchete, le pipit des arbres turlute, la bécasse coucouanne, le pic vert peupleute ou picasse, l'hirondelle truisotte et le héron hue.

Et ce n'est bien sûr qu'un tout petit échantillon.



Adichats